



Demande permanente :

Direction des
Activités du Déchet

Je soussigné (e)

Demeurant à

Propriétaire de l'immeuble sis à Reims

Autorise la Ville de Reims à procéder à l'enlèvement de l'affichage sauvage ou du graffiti apposé sur la façade de cet immeuble.

Par ailleurs, je prends acte que la présente autorisation n'engage pas la Ville de Reims à enlever, systématiquement, l'affichage ou les graffiti qui seraient apposés sur cet immeuble.

De plus, je m'engage à ne pas poursuivre la Ville de Reims au cas où ma propriété subirait des dégradations du fait de cet enlèvement et à supporter les frais de remise en état de ma propriété qui pourraient en résulter.

Fait à, le

3 rue Arthur Décès
51100 REIMS

Téléphone
03.26.77.71.10

Fax
03.26.77.70.66